

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 17 octobre 2019

Secteur Gare

Aménagement des espaces publics

*Jardins de la gare © Here we are***Sommaire**

- Communiqué de presse
Le quartier de la gare poursuit sa transformation
- Calendrier et présentation des aménagements
- Phasage et plans de circulation
- Visuels disponibles

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 17 octobre 2019

Espaces publics

Le quartier de la gare poursuit sa transformation

Une nouvelle phase de travaux commencera le 21 octobre 2019 aux abords de la gare, pour finaliser l'aménagement des espaces publics du quartier, avec comme principe directeur un meilleur partage des espaces publics.

Objectif, pour la fin 2020 : un environnement apaisé, réservé aux piétons et aux circulations douces, arboré et favorisant la biodiversité.

La livraison de la nouvelle gare de Rennes et l'avancement du chantier de la station Gares de la ligne b du métro donnent la cadence des aménagements du secteur. Il s'agit désormais de livrer l'ensemble des espaces publics des abords de la gare pour la mise en service de la ligne b du métro (avenue Janvier, avenue Barthou, boulevard Magenta, boulevard de Beaumont, promenade Alice Guy-Blaché et esplanade Fulgence Bienvenüe).

Les nouveaux aménagements permettront la mise en place du plan de circulation définitif aux abords de la gare : desserte par les transports en commun et accès auto réservé aux riverains et commerçants, bandes cyclables sécurisées et cheminements piétons plus larges et confortables.

Partage de l'espace public pour plus de fluidité et pour des déplacements apaisés

Transports en commun

L'arrivée de la ligne b du métro et la restructuration du réseau de transports en commun offrent une occasion unique de requalifier et d'apaiser les axes de circulation aux abords de la gare, où seuls les riverains et commerçants pourront accéder en voiture.

Le secteur dans son ensemble va s'apaiser avec des voies de bus en site propre (avenue Janvier, place de la Gare, boulevard de Beaumont, boulevard de Solférino). Avant 2013, environ 20 000 véhicules transitaient quotidiennement sur la place de la Gare (l'équivalent de l'avenue du Général Patton, de la rue de Fougères ou de la rue de Châteaugiron). Depuis 2013, et progressivement avec l'avancement des travaux de la gare, le plan de circulation évolue pour encourager l'accès à la gare par le sud et éviter le trafic automobile de transit dans ses abords immédiats.

Cheminements piétons sécurisés

L'ensemble des espaces publics du secteur seront réaménagés pour offrir aux piétons des cheminements confortables et sécurisés grâce à l'élargissement des trottoirs (jusqu'à plus de 5 mètres). La rue Jean-Marie Duhamel deviendra une voie piétonne sous contrôle d'accès riverains, accessible aux vélos.

Début 2020, les liaisons piétonnes et cyclables des jardins de la gare (2 000 m² d'espaces verts) et la promenade Alice Guy-Blaché seront ouvertes, permettant de passer du nord au sud de la gare sans y entrer, *via* la passerelle Anita Conti.

Aménagements cyclables généralisés

Des pistes cyclables sécurisées sont prévues sur l'avenue Janvier (protection par une lisse, traitement de sol différencié de la chaussée) et le boulevard Magenta, (double sens).

Sur la place nord de la gare, une nouvelle station vélo Star sera installée devant l'Hôtel Kyriad. D'une capacité de 50 places elle se substituera à l'ancienne station Beaumont et l'actuelle station Solferino.

Par ailleurs, 74 arceaux vélos (148 places) seront mis en œuvre entre le pied du paysage construit (côté gare routière) et la place nord, à proximité de la station Vélo Star.

Les espaces publics ainsi reconfigurés permettent la création de nouveaux espaces pour les commerces et hôtels, notamment des terrasses sur l'avenue Janvier, la place de la Gare et le boulevard de Beaumont, contribuant ainsi au changement d'ambiance du quartier.

Un projet de végétalisation au service de la lutte contre les îlots de chaleur et l'imperméabilisation des sols et en faveur de la biodiversité

Le projet de requalification du secteur prévoit une diversification des espèces et essences végétales. Les revêtements de sols répondent aux exigences environnementales : lutte contre l'imperméabilisation des sols (joints sable entre les dalles et pavés granit, bandes plantées permettant l'infiltration des eaux de pluie) et favorisent la biodiversité (plantation de nouvelles essences et espèces végétales, en remplacement d'arbres existants ou sur des axes actuellement non végétalisés. Voir détail ci-après).

Un quartier plus végétalisé

Le solde net de plantations sur l'ensemble du secteur de la gare sera supérieur à 50, auxquels il faut ajouter plus de 2 000 m² d'espaces verts (lande et pelouse) sur les jardins de la gare, le parvis sud et la promenade Alice Guy-Blaché.

Calendrier et présentation des aménagements

Pour l'ensemble du secteur, le calendrier des travaux répond à la fois à l'exigence de livrer les espaces publics pour fin 2020 tout en conservant des conditions d'accès acceptables pendant la durée des différentes phases de chantier.

Avenue Janvier

Avenue Janvier, le projet de requalification a été conçu avec les riverains, commerçants et associations environnementales, de manière à concilier l'aménagement de voies de circulation pour les bus et vélos, l'aménagement qualitatif de l'espace public au bénéfice des piétons (larges trottoirs, bancs) et des espaces de terrasses et une végétalisation répondant à des exigences écologiques et environnementales. Neuf scénarios différents ont été examinés, à la lumière d'une étude réalisée spécifiquement par le CNRS unité de recherche LETG (Littoral, environnement, télédétection géomatique) de l'Université Rennes 2.

Les différents ateliers organisés ont permis d'aboutir à une synthèse des attentes exprimées. Le phasage des travaux (rive ouest puis rive est) permet de maintenir la circulation (riverains, livraisons, clients des commerces et hôtels) pendant toute la durée du chantier (l'accès se faisant via la rue Saint-Hélier puis la rue Duhamel)

Rive ouest

À partir du lundi 21 octobre 2019, les travaux commenceront sur la rive ouest de l'avenue. Sur les 27 charmes bordant ce côté de l'avenue, 23 seront conservés. Des points d'apports volontaires pour les déchets, des arceaux vélos et des bancs seront installés. Dans le cadre de ces travaux, 4 charmes devront être supprimés (intervention programmée le 21 octobre 2019). Les travaux consisteront à créer la voie bus en double sens et la bande cyclable nord > sud, dont le revêtement sera distinct de celui de la chaussée bus avec une ligne de séparation rugueuse.

Rive est

L'aménagement de la rive est de l'avenue se déroulera d'avril à novembre 2020.

En parallèle des trottoirs élargis à 5 mètres, une bande végétale sera créée : les 26 charmes y seront remplacés par 17 arbres en cépée (frênes, saules et aulnes) et 320 m² de plantations (plus de 1 500 plants de 20 espèces différentes de graminées et plantes vivaces comme des carex, des joncs, des iris, de la salicaire...) avec des floraisons de couleurs variées.

L'élargissement de l'espace piéton permettra l'installation de 190 m² de terrasses en chêne (bois naturellement résistant ne nécessitant pas de protection chimique).

Entre les terrasses et plantations et la voie bus, une piste cyclable sud > nord prendra place, elle aussi disposant d'un revêtement distinct de la chaussée. Cinquante supports de stationnement vélo seront installés sur l'avenue Janvier.

Une partie de la place retirée à la voiture est donc l'occasion d'introduire des essences et hauteurs variées de végétation qui permettent d'accroître la biodiversité et de réguler la température en période de forte chaleur.

Visuels page 9.

Place de la Gare, jardins, promenade Alice Guy-Blaché, parvis sud

Les travaux de la place de la Gare commencent par l'extension du réseau de chaleur, du 21 octobre 2019 au mois de mars 2020. À l'issue de ce chantier, la requalification des espaces publics se déroulera d'avril à novembre 2020.

Dès janvier 2020, de nouveaux espaces publics seront ouverts : piétons et cyclistes pourront emprunter les cheminements et terrasses des jardins de la gare, dont la partie est sera livrée, ainsi que la promenade Alice Guy-Blaché, qui prolongera la passerelle Anita Conti au sud-ouest, en surplomb des quais.

Sur l'esplanade Fulgence Bienvenüe, le concept de « place-jardin » est affirmé avec des massifs plantés qui accompagnent les cheminements est-ouest et nord-sud et invitent le public à s'installer. De longues banquettes s'adosent à ces bandes jardinées ; des espaces sont aussi aménagés pour accueillir des terrasses. La situation ensoleillée du parvis sud est mise à profit pour la conception d'un espace et d'éléments de mobilier confortables, dans la continuité du Paysage construit.

De grands arbres seront plantés sur le parvis contribuant à atténuer la frontalité des bâtiments nord existants et à améliorer le confort de la place en diminuant les effets du vent.

Le reste des plantations seront traitées avec des graminées, petits arbustes et herbacées dans la continuité de la lande et de la végétation du Paysage Construit.

En dehors de ces espaces jardinés et nivelés, le parvis sud présente de larges surfaces planes traitées en calepinage pierre. Elles permettent des déplacements fluides et rapides entre les différents pôles et sites entourant le parvis (accès à la gare, passage vers la promenade Alice Guy-Blaché, vers le passage Anita Conti, vers Féval ou vers les quartiers sud).

Comme sur le parvis nord un soin particulier sera apporté à l'éclairage nocturne pour une plus grande attractivité le soir

Visuels pages 11 et 12.

Boulevard de Beaumont

Le boulevard Magenta, le boulevard de Beaumont et la rue Jean-Marie Duhamel seront également végétalisés. Les travaux de requalification du boulevard de Beaumont ont commencé au printemps 2019 (extension du réseau de chaleur réalisé en 2019), pour s'achever fin 2020 (requalification sur l'année 2020).

Là aussi, les travaux consistent notamment à élargir les trottoirs (plus de 6 mètres sur la rive nord du boulevard) et à végétaliser cet ancien axe routier avec la plantation de 36 arbres (chênes, pins sylvestre, merisiers et cerisiers), en plus des 5 existants, sur les deux rives du boulevard.

La circulation automobile y sera à sens unique ouest > est (de la rue de l'Alma vers la place de la Gare), et des bandes cyclables sont prévues dans les deux sens.

10 supports deux roues (20 stationnements) supplémentaires seront installés à l'angle Dautry/Beaumont en plus des 10 arceaux présents (au total 20 supports pour 40 stationnements vélos).

Visuel page 12.

Boulevard Magenta

Le réaménagement du boulevard Magenta est programmé de septembre à décembre 2020, entre la gare et Les Champs Libres.

Les trottoirs seront élargis à 5 mètres sur la rive est du boulevard, permettant ainsi de créer des espaces piétons qualitatifs des deux côtés.

Le boulevard Magenta n'accueillera à terme plus que les piétons, cyclistes et la circulation automobile en sens unique sud > nord, depuis le boulevard de Beaumont. Une voie cyclable sécurisée permettra de rejoindre la gare depuis les Champs Libres et une dizaine de supports de stationnement vélos seront installés à proximité des Champs Libres.

L'aménagement permettra la plantation de 4 arbres en rive est, et une bande plantée en rive ouest (chênes, prunus et diverses essences d'arbustes, graminées et vivaces, pour favoriser la biodiversité).

Visuels page 10.

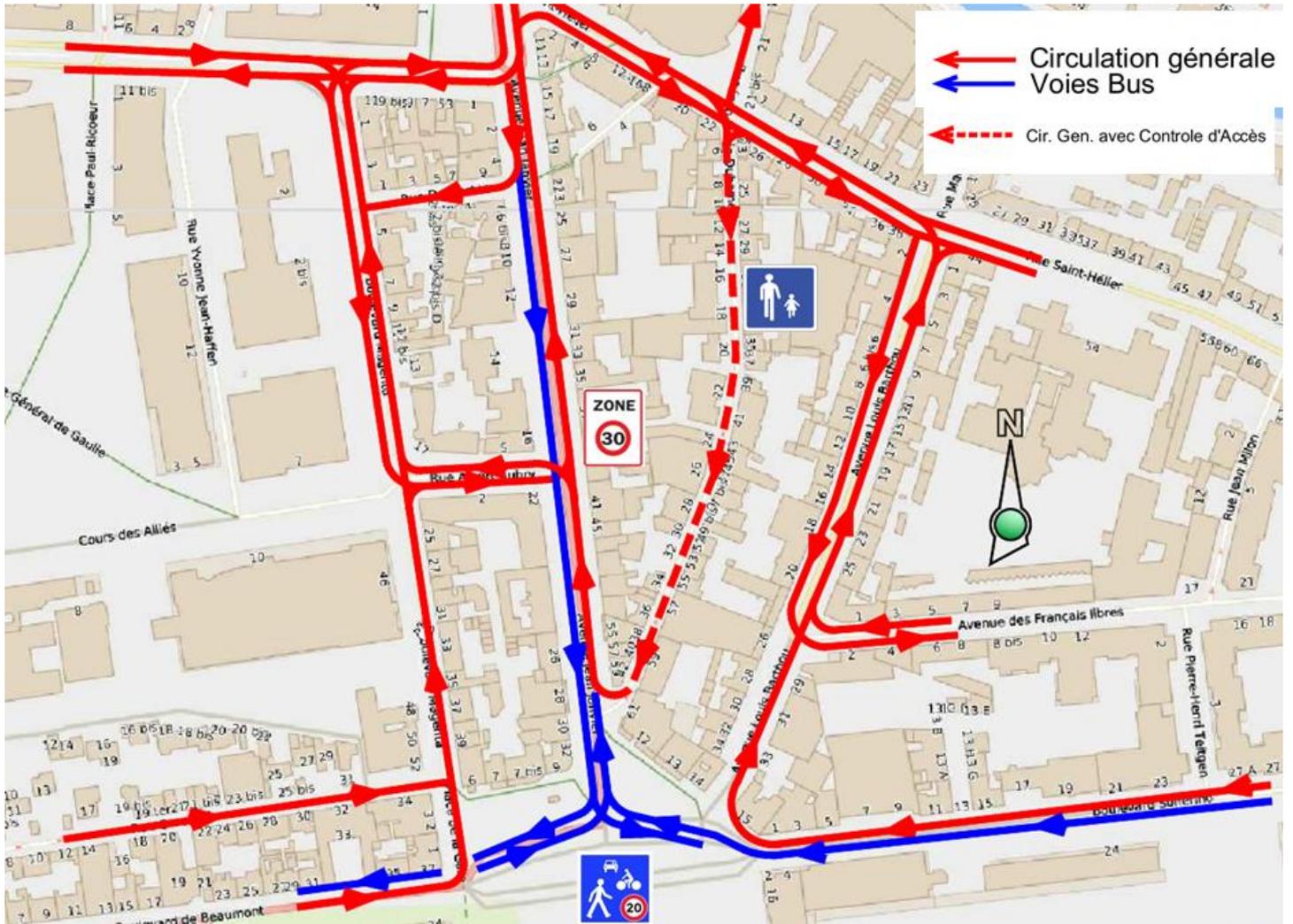
Rue Jean-Marie Duhamel

La rue Jean-Marie Duhamel sera transformée en voie piétonne avec accès riverains (dispositif de contrôle d'accès au niveau de la rue Saint-Héliier) accessible aux vélos, entre la fin 2020 et le début de l'année 2021. Quelques arbres accompagnés de bandes plantées seront installés sur cette voie qui n'est pour le moment pas végétalisée.

Visuel page 10.

Avenue Barthou

La rue Barthou est actuellement l'objet de travaux visant à améliorer le confort des piétons (6000 piétons/jour), notamment des personnes à mobilité réduite (élargissement des trottoirs) et la sécurité des cyclistes (transformation des places de stationnement en épi par du stationnement longitudinal, moins dangereux lors des manœuvres). À noter néanmoins : 9 noisetiers de Byzance dont l'état sanitaire ne permet pas leur conservation seront remplacés à l'automne 2019 (les fosses de plantation seront améliorées pour favoriser le bon développement des arbres).



Visuels disponibles

Avenue Janvier



Avenue Janvier vue depuis la place de la Gare © Artefacto / Rennes, Ville et Métropole



Avenue Janvier vue depuis le carrefour avec la rue Descartes © Artefacto / Rennes, Ville et Métropole

Plan masse de l'avenue Janvier © Rennes Métropole



Boulevard Magenta



Boulevard Magenta, vu depuis la place de la Gare © Rennes Métropole



Plan masse du boulevard Magenta © Rennes Métropole

Rue Jean-Marie Duhamel



Rue Jean-Marie Duhamel © Rennes Métropole

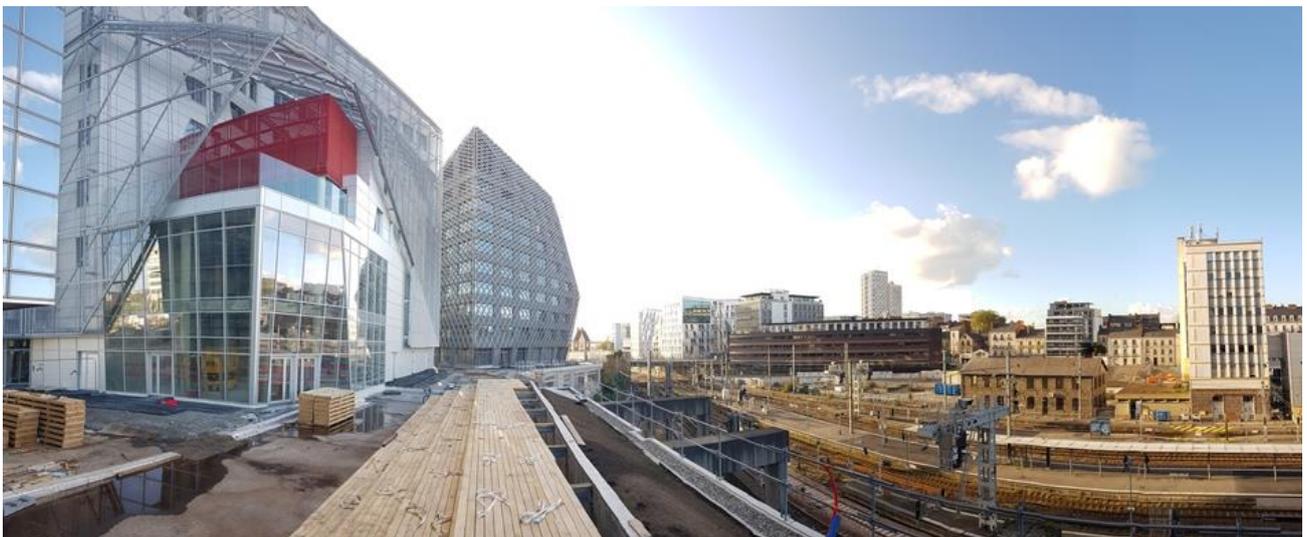
Place de la Gare, jardins, promenade Alice Guy-Blaché, parvis sud



Jardins de la gare © Here we are



Cheminements piétons-vélos et terrasses, jardins de la gare, partie est © Yohann Lepage



Promenade Alice Guy-Blaché © Rennes Métropole



Esplanade Fulgence Bienvenüe © Yohann Lepage

| Boulevard de Beaumont



Boulevard de Beaumont © TER